

Fiche informative sur une action (année scolaire 2012/2013) **fiche rédigée le 25 juin 2013****De la liaison CM2/6^{ème} à l'école du Socle****innovation****Référent de l'action nom, prénom, qualité****Mme CRISTINA VERSELLE Patricia, IEN et M. CHARROY David, PE chargé de direction****Ecole ou établissement**

École élémentaire Maximilien ROBESPIERRE 123 rue de la libération 55240 BOULIGNY

ZEP : non

Téléphone : 03 29 87 92 42 Mèl de l'école : ce.0550916X@ac-nancy-metz.fr

Circonscription s'il s'agit d'une école : STENAY (Meuse)

Adresse du site de l'établissement : www4.ac-nancy-metz.fr/eco-boulignyContact : CHARROY DAVID, directeur : ce.0550916X@ac-nancy-metz.fr**Calendrier prévu de l'expérimentation ou de l'innovation****Date de début : Novembre 2011****Date de fin : Juillet 2013**

L'action en quelques mots

De la liaison CM2-6^{ème} à l'école partagée : dispositif Ecollège

Depuis deux ans, nous construisons la liaison école - collège dans le partage consenti des cultures pédagogiques des deux degrés d'enseignement obligatoire. Par la planification d'actions collaboratives, nous avons l'ambition de placer l'élève au cœur du projet : projet d'apprentissage, projet d'apprenant, projet personnalisé qui doit s'inscrire dans une dynamique de différenciation pédagogique. Afin que la transition soit la plus fluide possible, nous nous devons d'aménager le parcours de chacun.

Le projet expérimental développé entre l'école élémentaire et le collège de Boulogny repose sur le principe de co-animations et de co-interventions à destination des élèves des deux degrés en réponse aux besoins précisément évalués.

Son originalité repose sur la production commune de *scénarii* pédagogiques sur des projets communs, associés à une immersion de la cohorte de CM2 dans l'établissement du second degré (une journée durant 4/5 semaines au cours du 2^{ème} trimestre de l'année scolaire 2012/2013, une semaine complète en juin 2013). Cette inclusion nous a imposé de réaménager les emplois du temps selon les projets, de trouver le meilleur compromis entre les séances trop longues de l'école primaire et celles trop brèves du collège et de faciliter le passage du référent unique à l'équipe pluridisciplinaire.

Il s'agit pour nous de construire tout simplement le Devenir Collégien.

Évolution du dispositif pour 2013:

En septembre 2013, les enseignants de CM2 seront déchargés de classe deux journées et iront travailler avec les professeurs de français et mathématiques du collège afin de coordonner les actions d'accompagnement des élèves fragiles (aide à la mise en place des PPRE passerelle) et de diversifier l'offre de différenciation pédagogique.

Les élèves de CM2 iront travailler au collège un vendredi sur deux à partir d'octobre.

L'action

Constat à l'origine de l'action

Zone rurale

CSP défavorisées

Faiblesse des résultats aux évaluations nationales :

CM2 / 2010 : 56% en Français et 44% en Mathématiques

CE1/ 2010 : 51% en Français et 47% en Mathématiques

CM2 / 2011 : 61% en Français et 52% en Mathématiques

CE1/ 2011 : 55% en Français et 52% en Mathématiques

CM2/2012 : 61% en Français et 59% en Mathématiques

CE1/2012 : 58% en Français et 45% en Mathématiques

CM2/2013 : 66% en Français et 71% en Mathématiques

Liaison CM2/6^{ème} limitée à la commission d'harmonisation de mai (avant 2011).

Aménagement et suivi du parcours de chaque élève peu anticipés.

Diffusion des informations relatives au parcours primaire des élèves, peu efficace (aides, partenariat aux familles, livret d'évaluation...).

Axes 1 et 3 du projet de circonscription : améliorer les compétences des élèves pour assurer la maîtrise du Socle Commun / Éliminer le doublement.

Objectifs poursuivis	<p>Améliorer la qualité de suivi des élèves. Fluidifier le parcours de chaque élève en assurant la continuité des apprentissages et en harmonisant les modalités de mise en œuvre entre les deux degrés. Démultiplier les offres pédagogiques. Diversifier et mutualiser des dispositifs de différenciation pédagogique Meilleure intégration dans le collège et connaissance réciproque des acteurs du collège : élèves, professeurs de collège, autres personnels. Connaissance anticipée des élèves par rapport à leur arrivée au collège ; co-animations et co-interventions (professeur des écoles / professeur de collège) au cours de l'année de CM2 : prise en charge des élèves fragiles dès les premiers jours de leur arrivée au collège ; écriture collaborative des PPRE passerelles, présence des professeurs des écoles au collège avec leurs anciens élèves dès la deuxième semaine de septembre. Dès septembre, mise en place des modules de soutien organisés par le collège en fonction des besoins constatés lors de la réunion d'harmonisation.</p>
Description et modalités de mise en œuvre	<p>3 et 4 novembre 2012 : bilan des PPRE passerelles de la première période et liaisons à développer au cours du 1er trimestre de 2012 : - échanges de pratiques souhaitées par le second degré, - déclinaison de co-animations et de co-interventions au service de la différenciation pédagogique en Français et en Mathématiques (évaluations diagnostiques en CM2 et en 6ème, 4 à 5 séances au collège, groupes mixtes répondant aux besoins des élèves). - bilan intermédiaire en février 2013 : planification de la semaine d'immersion de juin 2013 (3 classes de CM2) - une semaine par classe avec alignement sur l'emploi du temps des classes de sixième du collège - participation des professeurs de collège hors de leur emploi du temps - utilisation des ressources du collège : gymnase, CDI etc. - bilan final, perspectives du projet École du Socle à la rentrée 2013 et rédaction des PPRE passerelles en mai 2013.</p>
Moyens spécifiques consacrés à l'action	<p>Aucun moyen supplémentaire : l'action est conduite par les enseignants chargés des classes de CM et des deux divisions de sixième.</p>
Nombre d'élèves et niveau(x) concernés	<p>CM1 - CM2/6ème - école élémentaire Maximilien ROBESPIERRE de Boulogny, école élémentaire d'Eton, collège Pierre et Marie CURIE de Boulogny. 93 élèves.</p>
Enseignants et disciplines de l'action	<p>4 PE des classes de CM1 et CM2 - 2 professeurs de Français, 2 professeurs de Mathématiques du collège et le professeur documentaliste (responsable du CDI).</p>
Partenaires	<p>Conseil général de la Meuse.</p>
Contenu du partenariat	<p>Mise à disposition de 30 MP4 et de 6 tablettes numériques en novembre 2012 pour les CM2. Expérimentation de Twitter comme vecteur de communication entre les deux degrés d'enseignement.</p>
Parents	<p>Présentation du dispositif aux parents par un courrier et autorisation des parents pour la délocalisation de l'enseignement au collège durant une semaine en juin 2012.</p>
Freins	<p>Difficultés pour remplacer les professeurs de collège quand ils participent aux journées de formation. Volontariat des professeurs de collège dont l'investissement important est nécessaire. Instabilité des équipes. Disparité des outils de suivi à l'école et au collège (Cerise Prim' et Sconet).</p>

Leviers

Implication des équipes pédagogiques.
Synergie entre les enseignants dans une gestion collaborative au service des élèves.
Collaboration de Monsieur le principal du collège avec l'équipe de circonscription.

En quoi l'action vous paraît-elle innovante et/ou expérimentale ?

Cette action s'inscrit dans l'évolution consentie du dispositif de liaison inter degrés. Consentie parce qu'elle s'est construite en même temps que le dispositif évoluait. Nous sommes passés d'une liaison CM2/6ème traditionnelle à une liaison école - collège. L'utilisation des mots : école et collège n'est pas anodine. Elle est à mettre en rapport du Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture qui met en exergue la définition du parcours de l'élève tout au long de sa scolarité obligatoire. Au travers de cette nouvelle forme d'engagement, notre enjeu était de faire éprouver le besoin de mettre l'élève au cœur du Projet à deux peuples d'enseignants qui se méconnaissaient. Pour renforcer le partage de ces cultures pédagogiques, il nous a semblé essentiel de mettre en place ces projets inter degrés qui dépassent la simple action ponctuelle et qui ne se limitent plus à une rencontre de fin d'année avec en point d'orgue la visite du collège. Il fallait anticiper cette rencontre et même la démultiplier pour que :

- le collège soit connu, son fonctionnement assimilé, ses règles admises et ses personnels identifiés,
- les élèves soient connus, reconnus et leurs différences admises,
- les parcours identifiés et gérés.

Ainsi était née, notre École du Socle.

L'évaluation de l'action et de ses effets

Effets constatés

Effets constatés sur les acquis des élèves (performances, attitudes, pratiques)

Meilleure intégration au collège : environnement, rythmes, méthodologie.
Aucun doublement.
Évolution positive des résultats aux évaluations nationales CM2 de mai 2012 : Français 61,33% ; Mathématiques 59,75%.
Réduction des départs vers l'enseignement privé : pas de départ en cette fin d'année scolaire contre 4 l'an dernier.

Effets constatés sur les pratiques des enseignants

Meilleure gestion de l'hétérogénéité et développement de dispositifs de différenciation pédagogique pour le second degré.
Collaborations autonomes entre les personnels des deux degrés d'enseignement.
Meilleure lisibilité des attendus des professeurs de collège par les professeurs des écoles.
Connaissance avérée des contenus d'apprentissage du cycle 3 et du cycle initial, harmonisation des terminologies employées (élaboration de grille de terminologie en français étude de la langue et en géométrie) afin d'aider les élèves.
Analyses conjointes des évaluations et rédaction commune des PPRE passerelles.
Élaboration de projets communs.
Mutualisation des outils (AQT - AQI - ARI issus du R.O.L.L. Réseau des Observatoires Locaux de la Lecture). Les 2 classes de 6^{ème} sont inscrites au dispositif ROLL et intégreront entièrement le dispositif à la rentrée 2013. Ils participent aux animations Roll de circonscription du 1^{er} degré.

Effets constatés sur le leadership et les relations professionnelles

Intensification des relations entre les enseignants des deux degrés.
Meilleur partage des compétences.
Récupération des pratiques efficaces et adaptation au contexte.
Appropriation du dispositif : école du socle, gestion mutuelle et autonome.

Effets constatés sur l'école / l'établissement	<p>Précision dans la définition du projet d'apprenant.</p> <p>Place de l'élève inscrite dans son projet d'apprentissage.</p> <p>Diversification du rôle de l'enseignant.</p> <p>Meilleure connaissance de l'évaluation par compétences.</p> <p>Fluidité du parcours entre les 1^{er} et 2nd degrés : meilleure transmission des informations, nouveaux outils développés, plus précis et plus détaillés (twittclasses, rallyes mathématiques, défis littérature...).</p> <p>Prise en charge des élèves fragiles anticipée.</p>
Effets constatés plus généralement sur l'environnement	<p>Déramatisation liée au changement d'établissement et à la multiplicité des intervenants.</p> <p>Meilleure prise en compte de l'hétérogénéité des élèves arrivant au collège donc moins de situation d'échec scolaire.</p> <p>Plus aucune crainte ni questionnement de la part des élèves quant à la rentrée scolaire à venir.</p>

Quel est le protocole d'évaluation (interne ou externe) ?

Résultats aux évaluations nationales CM2 et 5^{ème}.

Validation des paliers 2 et 3 du S4C.

Allongements de cycle.

Réduction du nombre de conseils de discipline, d'exclusions.

Une réussite à communiquer à l'extérieur ce serait :

Présenter le dispositif à d'autres enseignants pour susciter des déclinaisons avec adaptation au contexte d'autres établissements.

Mutualiser les contenus d'expériences afin de susciter des retours sur des expériences parallèles.

L'évaluation de l'action, typologie

Mise en œuvre de l'action	par une équipe élargie : interdisciplinaire et/ou inter catégorielle
Pilotage de l'action	un chef d'établissement/directeur d'école en concertation avec l'équipe de circonscription
Typologie de l'évaluation de l'action	<p>sur les élèves (satisfaction, acquisition, compétence...)</p> <p>sur l'enseignement des disciplines</p> <p>sur le parcours des élèves (insertion suite à l'action etc.)</p> <p>sur les pratiques professionnelles de l'équipe éducative (interdisciplinarité gestes professionnels etc.)</p> <p>sur l'organisation pédagogique de la classe, de l'école ou de l'établissement</p> <p>sur l'organisation de l'établissement, l'impact sur son image</p>
Typologie des modalités d'évaluation de l'action	une évaluation interne intégrant l'analyse des acquis des élèves

Typologie de l'accompagnement. Qui est accompagné ?	l'équipe de PE et PLC
Typologie de l'accompagnement. Qui accompagne ?	un inspecteur un conseiller pédagogique un chef d'établissement
Typologie de l'accompagnement. Quel type d'accompagnement ?	évaluation (du contenu, des pratiques, des dispositifs organisationnels, etc.) conseil (prospectif) aide technique (aide à la rédaction de bilan, formation à l'utilisation d'un outil etc.)
Liens avec la recherche. Sur quelle thématique ?	Pas de lien avec la recherche. La réflexion de l'équipe porte sur : <ul style="list-style-type: none"> - les mécanismes cognitifs de la réussite scolaire - l'évaluation des apprentissages, des pratiques, des unités éducatives - l'innovation, l'expérimentation et la conception de projets - l'amélioration de l'école et le travail enseignant - le pilotage local des unités éducatives et le partenariat

Thématique : n°